

Visite de quartier
CIL La gare & Les côtes du plan
Samedi 8 octobre 2016

NB
NSL
GB
GPH
NO
HR
JLP
DJT
JB
PNO
PRG
CIL
CT
DSVA
NLO

I. Présents :

Robert BENEVENTI, Maire d'Ollioules.

Nicole BERNARDINI, 1^{ère} Adjointe déléguée au logement social.

Michel THUILIER, 2^{ème} Adjoint délégué à la sécurité.

Geneviève BARBIER, 5^{ème} Adjointe déléguée aux CIL des quartiers Ouest.

Guy PHILIPPEAUX, Conseiller Municipal délégué aux travaux.

Michel OLLAGNIER, Conseiller Municipal délégué au développement durable.

Hélène REZE, Conseillère Municipale.

Jean-Louis PIERACCINI, Conseiller Municipal.

Michel ROBERT, directeur des services techniques.

Serge BLANC, responsable du centre technique municipal.

Michel ROCCHI, policier municipal.

Pierre-Marie GASQUY, secrétaire du cabinet du Maire.

Thierry SAIAS, président du CIL.

Robert LAINO, secrétaire.

Mireille DOUCET D'OVIDIO, trésorière.

II. 8h30 : parking d'Intermarché.

Monsieur SAIAS débute cette visite de quartier en évoquant la sortie difficile des magasins Netto et Intermarché sur la route de Sanary.

Monsieur le Maire explique qu'un travail a déjà été mené par la commune et le département pour le croisement route de la gare/route de Sanary. Il ajoute que dans le cadre des travaux de réalisation de l'échangeur autoroutier, des aménagements sont prévus, avec un giratoire qui permettra un accès vers les magasins concernés.

Il termine sur le sujet en annonçant une bonne nouvelle : le bouclage financier du projet de l'échangeur est validé, les travaux vont pouvoir commencer. La communauté Sud Saint Baume a accepté de cofinancer avec TPM et le département.

Monsieur SAIAS évoque ensuite le chemin des coquelicots : le panneau qui indiquait ce chemin a disparu.

Monsieur le Maire demande à Serge BLANC d'installer un nouveau panneau.

Par ailleurs, Monsieur SAIAS informe que Google Maps indique le chemin des Coquelicots comme chemin de Pépiole.

Monsieur le Maire indique que cela va être vu par le service fiscalité locale, qui va prévenir la société concernée.

Monsieur GICQUEL explique que de plus en plus de gens s'engagent en voiture dans le chemin des Coquelicots et se retrouvent bloqués. Il demande d'ajouter un panneau sens interdit sauf riverains.

Monsieur le Maire explique ce panneau est délicat à installer car il n'est pas réglementaire. Il demande à Serge BLANC de mettre un panneau impasse et rappel.

III. 9h00 : chemin Raoul Coletta.

Monsieur SAIAS demande à Monsieur le Maire ce qui va être effectué en termes d'aménagement sur ce secteur.

Monsieur le Maire indique l'emplacement du futur giratoire, qui devrait être fait par anticipation au reste des travaux, ainsi que la mairie le demande depuis le début du projet.

Monsieur SAIAS remercie Monsieur le Maire pour la bordure du trottoir sur le pont, qui a été réalisée suite à la demande du CIL La Tourelle, mais qui profite aussi aux riverains du CIL La Gare ; ainsi que pour la pose de tout venant au début du chemin du Baguié.

Monsieur SAIAS informe Monsieur le Maire qu'une réunion publique sur l'échangeur est prévue en mairie de Sanary le 5 décembre. Il demande s'il est possible d'en refaire une autre à Ollioules.

Monsieur le Maire accepte et indique que le service urbanisme va s'en charger.

Monsieur MAILLE demande quand vont commencer les travaux de l'échangeur.

Monsieur le Maire indique que ce sera pour début 2018, avec achèvement des travaux fin 2019.

Monsieur SAIAS demande que la vitesse soit abaissée à 50 km sur la route de Sanary, avant le chemin de la garrigue.

Monsieur le Maire indique que ce sera demandé au Conseil Départemental.

IV. 9h15 : giratoire Franca.

Monsieur le Maire montre aux riverains et aux membres du CIL le plan d'exécution du giratoire. Il précise que la sortie du chemin agricole sera désormais sécurisée, puisqu'elle se fera sur le giratoire ; et que les conteneurs de tri assez disgracieux qui étaient jusqu'alors positionnés sur le délaissé, seront semi-enterrés, ce qui sera beaucoup plus esthétique.

Il ajoute que l'éclairage public sera installé sur le giratoire par le Conseil Départemental et que la commune a pris à sa charge l'éclairage pour faire la jonction jusqu'au giratoire Trotobas.

Madame BARBIER et Monsieur PIRROTTA se font montrer sur le plan par Monsieur le Maire les futurs accès à leurs propriétés respectives.

Madame BARBIER demande si le tout à l'égout est prévu. Monsieur le Maire indique que non. Mais un pluvial est bien prévu en revanche.

Monsieur PIRROTTA a justement peur que l'eau du nouveau pluvial ne s'écoule pas vers le bassin de rétention du giratoire Trotobas, mais vers le fossé qui longe sa propriété et qui déborde régulièrement, car il est bouché.

Monsieur le Maire charge Geneviève BARBIER et Michel ROBERT d'étudier cette question mercredi lors de la visite de chantier et de suivre la réalisation des travaux attentivement.

Monsieur SAIAS demande quand les travaux du giratoire Franca seront terminés.

Monsieur le Maire indique pour Noël 2016.

Monsieur BARBIER précise qu'il donne un olivier pour décorer le giratoire.

Monsieur le Maire remercie de nouveau Monsieur BARBIER, et explique aux autres riverains que le Conseil Départemental n'a plus de marché public pour les espaces verts. Il revient donc aux communes de fleurir les routes départementales et toute aide est la bienvenue.

Monsieur CARAT-GENNARO demande si des trottoirs vers Sanary sont prévus.

Monsieur le Maire explique qu'il y aura l'amorce des trottoirs au niveau du giratoire Franca et au niveau du giratoire de l'échangeur. La liaison sera faite plus tard.

Le Docteur GAUDIN est très content du giratoire mais il déplore que l'aménagement des trottoirs réduise d'un mètre la largeur du chemin Franca dans sa partie basse alors même que les riverains s'étaient cotisés il y a 15 ans pour l'élargir.

Monsieur le Maire charge Geneviève BARBIER et Michel ROBERT d'étudier cette question mercredi lors de la visite de chantier.

Il ajoute qu'il faudrait tracer l'axe médian de la chaussée sur le chemin Franca. Monsieur ROBERT prend note.

V. 9h45 : giratoire Trotobas.

Monsieur SAIAS et Monsieur le Maire étudient les possibilités de faire déboucher le chemin des côtes du plan sur le giratoire.

Monsieur HERMITTE a déjà trouvé un géomètre, qui est intervenu et a fait un piquetage sur place.

Monsieur le Maire demande à Monsieur ROBERT de faire avancer ce dossier. Il faut commencer à contacter les riverains concernés et faire un plan.

VI. 10h30 : chemin de la Marude.

Madame BARBIER demande l'installation d'un miroir.

Monsieur le Maire explique que c'est impossible, car ce n'est pas en agglomération, et cela causerait des problèmes de responsabilité en cas d'accident.

Monsieur FAUTSCH demande que la vitesse soit abaissée à 50 au lieu de 70 entre le giratoire Schumann et le giratoire Trotobas.

Monsieur le Maire indique que ce sera demandé au Conseil Départemental.

Monsieur ANCELIN prend des renseignements sur le dispositif « voisins vigilants » et la méthode pour le mettre en place.

Monsieur THUILIER explique qu'il ne suffit pas d'installer des panneaux. Il faut monter un dossier après consultation de la population du secteur concerné, qui doit être au moins à 50% partie prenante du dispositif. Puis obtenir l'agrément du directeur départemental de la sécurité publique et du procureur de la République.

Monsieur LAMOUREUX indique que ses problèmes d'eau signalés lors de la dernière AG, et qu'il n'a plus eu de coupures depuis les tests effectués par la SEERC sur son compteur, qui n'avaient par ailleurs rien relevé d'anormal.

Madame MAILLE demande la mise en place du ramassage des ordures en porte à porte, ou alors des conteneurs collectifs plus grands, car ils sont insuffisants.

Monsieur le Maire indique qu'une étude va être faite par le service environnement pour mettre le PAP à la Marude.

Monsieur ANCELIN fait part de l'état d'abandon de la parcelle de Monsieur BRIANO-LOPEZ.

Monsieur le Maire explique qu'il n'a aucune obligation en la matière car c'est un terrain agricole et non bâti.

Monsieur le Maire demande que soient remplacées les bornes souples de l'aire de croisement du chemin des Côtes du Plan.

VII. 11h00 : tennis municipal ollioulais.

Monsieur le Maire explique que le projet de couverture du court de tennis est en attente. Les propositions des maîtres d'œuvre qui ont élaboré le projet sont 25% trop chères. Cela va être étudié.

Monsieur SAIAS indique que les platanes du club n'ont pas été taillés depuis longtemps. Monsieur le Maire explique que les platanes ne doivent pas être taillés tous les ans. Une fois tous les 4 ou 5 ans suffit.

Monsieur SAIAS signale un trou dans la chaussée devant le 689 route de la gare, et une fuite d'eau sur le circuit d'arrosage automatique.

Monsieur le Maire met en action Serge BLANC pour ces deux problèmes.

VIII. 11h30 : chemin des Passeroses.

Monsieur SAIAS demande le nettoyage des talus de l'autoroute A50, et de demander à ESCOTA la réparation de la grille de pluvial et du grillage.

Monsieur le Maire indique que son cabinet va adresser un courrier à la direction d'ESCOTA.

Monsieur DESMET demande si la mairie peut mettre à disposition des bennes à déchets verts dans les quartiers, de façon périodique.

Monsieur le Maire explique que cela a été le cas plusieurs matinées par an, mais n'a pas rencontré un très grand succès.

Aujourd'hui il y a un système de ramassage à domicile par abonnement, et des subventions pour l'achat de broyeurs.

Monsieur SAIAS signale que plusieurs cambriolages ont eu lieu.

Monsieur le Maire explique que le système Voisins vigilants est en cours de mise en œuvre ici, avec le concours de Monsieur FERRAIOLI.

Monsieur SAIAS signale Monsieur BOISSON dépose tous les dimanches après-midi des déchets sur la route, juste à côté le pont.

Monsieur le Maire indique qu'il ne faut pas hésiter à appeler la Police Municipale quand c'est le cas, pour qu'elle verbalise.

Monsieur MATTEOLI du restaurant Le Saphir indique que le tribunal va d'ici un mois lui demander de détruire le mur qui ferme la terrasse de son établissement.

Monsieur le Maire indique qu'il va demander au service urbanisme de ne pas être acteur à charge dans cette action.

Madame ACQUAVIVA (Chemin du Hameau) montre à Monsieur le Maire que la toiture de la maison Bertha qui appartient à la commune n'est pas bordée par une gouttière et l'eau tombe directement dans son jardin.

Monsieur le Maire demande à Monsieur ROBERT de faire installer une gouttière avec évacuation sur la placette.

Madame ACQUAVIVA signale la gouttière de l'immeuble n°976 route de la gare qui tombe dans le chemin du Hameau est totalement bouchée et inonde le chemin.

Monsieur le Maire indique qu'un courrier va être adressé au propriétaire ou au syndic.